



LA FIBRE OPTIQUE A VEMARS

Devant les difficultés de connexion à internet à Vémars, notre commune est partie prenante du déploiement de la fibre optique sur le territoire de la commune.

La Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (à laquelle appartient Vémars) a adhéré le 23 octobre 2014 au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique (SMOVON). Cette adhésion permet de sécuriser le déploiement de la fibre sur notre territoire.

La commune relève du territoire Appel à Manifestation d'Intention d'Investir (AMII) SFR, ce qui veut dire que c'est l'opérateur privé SFR qui est en charge du déploiement de la fibre optique.

Dans la convention avec le fournisseur SFR, il était originellement prévu que l'ensemble des communes de la CARPF soient équipées de la fibre au 31 décembre 2020.

Vous pouvez compter sur notre suivi de ce dossier afin d'améliorer vos conditions de travail et de vie.

Frédéric DIDIER

